








# Référent handicap : Prendre en compte le handicap pour intégrer une personne en situation de handicap à une formation, un tutorat...

Ce Module de Formation consiste à mettre à jour les connaissances en matière de dispositifs existants, les organismes ressources pour accompagner l'accès à la formation des Personnes Handicapées.  
La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » comprend des mesures permettant de développer les compétences et l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

## OBJECTIFS

-  Comprendre le cadre légal (loi 20205, loi 2018) et leur domaine d'application
-  Sensibilisation aux différents handicaps (visibles et invisibles)
-  Comprendre les besoins des personnes handicapées
-  Connaître les outils pour répondre aux besoins spécifiques
-  Connaître les structures ressource (internes et externes)

## PROGRAMME

### Les réformes légales

Le principe d'égalité de la loi de 2005 (le fonctionnement des MDPH, la RQTH)  
La loi de 2018 : Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (formation, emploi des personnes handicapées)

### Les situations de handicap

Le handicap visible (moteur) et invisible (troubles mentaux, psychiques, sensoriels, spectre autistiques) les troubles de la parole.  
Mieux comprendre les handicaps et leur impact sur la participation sociale.

### Outils pédagogiques

Adapter sa méthodologie pour satisfaire aux besoins  
(clarté des informations, supports à privilégier, capter l'attention, faciliter la mémorisation)

- Les moyens pour compenser les situations de handicap
- Les aides techniques (exosquelettes, teléagrandisseurs)
  - Les aides humaines : quand avoir recours à une aide humaine ? (transfert, interprète...)

Améliorer les conditions d'accueil en fonction du handicap (exemple : analyser les comportements problématiques, et comprendre l'élément déclencheur dans les troubles autistiques)  
Conduite à tenir face aux différents troubles. Quels sont les comportements à privilégier ?

Accès physique, besoins architecturaux, environnement adapté

### Présentation des organismes ressources

AGEFIPH, FIPHFP, le label cap emploi...  
Service sociale, médecin du travail, mission handicap, organismes de placement spécialisés (OPS), les ESAT, l'ADAPT, les autres associations ...

**DUREE**

1 jour

**PUBLIC**

Formateurs, Ecoles,  
Organismes de formation,  
Référents handicap Qualiopi,  
Tuteurs en entreprise,  
Etc.

**Pré REQUIS**

Avoir de l'expérience comme  
formateur/tuteur

**PEDAGOGIE**

Mises en situation, Apports  
théoriques, Vidéos,  
Echanges de pratiques

**EVALUATION**

Auto-évaluation de  
positionnement par entretien  
ou questionnaire.  
Auto-évaluation des acquis de  
la formation par questionnaire  
amenant à une réflexion  
sur un plan d'actions.

**INTERVENANTS**

Selon le thème de la  
formation, CQFD sélectionne  
un pédagogue possédant  
une expérience significative,  
une maîtrise opérationnelle  
et un profil particulier :  
sophrologue, psychologue,  
neuropsychologue, ergonome,  
ergothérapeute,  
senior manager,  
chef de cuisine, gouvernante,  
journaliste, animateur,  
ex-policier, etc...

**TARIFS**

Inter-entreprises à Paris  
Intra-muros en France entière  
cliquez ici pour consulter  
sur notre site internet  
le calendrier et les tarifs

**Vidéo de présentation**

